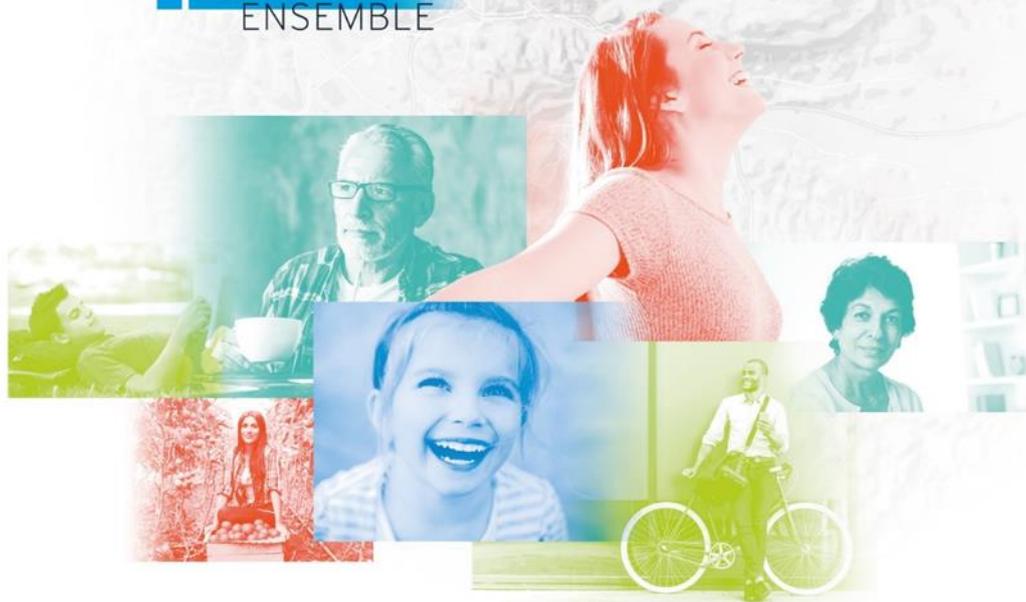


CONSTRUISONS
ENSEMBLE



LE PAYS D'AIX
DE DEMAIN

VAUVENARGUES

4.1 F- ANNEXE REGLEMENT ECRIT : FICHES PATRIMOINE BATI

PLUi du Pays d'Aix approuvé le 05 décembre 2024

Patrimoine Bâti Ponctuel

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT DE DENOMINATION	SIECLE
P1083	VAUVENARGUES	Les Touès Est	0B0062	Puits de Puysaraque	PONCTUEL	Puits		
B1084	VAUVENARGUES	D11 ; Domaine du Grand Sambuc	0A0744	Château du Grand Sambuc	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Château	tours ; dépendances ; écuries ; cour ; parc ; clôture ; mur	18e siècle
P1085	VAUVENARGUES	Petit Sambuc Ouest	0A0265	Oratoire Saint-Lambert	PONCTUEL	Oratoire		19e siècle
P1086	VAUVENARGUES	Petit Sambuc Ouest	0A262 à 0A263 ; 0A0883 à 0884	Ferme du petit Sambuc	PONCTUEL	Ferme		19e siècle
P1079	VAUVENARGUES	Petit Sambuc Ouest	0A0260	Puits du petit Sambuc	PONCTUEL	Puits		18e siècle
P1080	VAUVENARGUES	La Sinne	0B0194	Ferme de la Sinne	PONCTUEL	Ferme		19e siècle
P1081	VAUVENARGUES	La Sinne	0B0188	Puits de la Sinne	PONCTUEL	Puits		19e siècle
P1082	VAUVENARGUES	Puits d'Auzon	0B0218	Ferme du puits d'Auzon	PONCTUEL	Ferme	dépendances ; pigeonnier ; cour ; murs	19e siècle
P1091	VAUVENARGUES	Le délubre	0C0598	Glacière du Delubre	PONCTUEL	Glacière		18e siècle
P1092	VAUVENARGUES	Guerin	0C03884	Ruine des Guerins	PONCTUEL	Ferme		19e siècle
P1093	VAUVENARGUES	La tuillière		Oratoire Saint-Pierre	PONCTUEL	Oratoire		19e siècle
P1087	VAUVENARGUES	Le Délubre	0C0575 ; 0C0578 à 0579	Ruine de Delubre	PONCTUEL	Ferme		19e siècle
P1088	VAUVENARGUES	Chemin du moulin	AM0079	Moulin de Vauvenargues	PONCTUEL	Moulin		19e siècle
P1089	VAUVENARGUES	Les Adrechs du clos sud	AL0033	Oratoire Bonne-Mere	PONCTUEL	Oratoire		19e siècle
P1090	VAUVENARGUES	Sambuc ; France ouest	0A0289	Ruines Ferme de France	PONCTUEL	Ferme		19e siècle
P1075	VAUVENARGUES	réservoir du Bimont	AA0006	Pont immergé de Bimont	PONCTUEL	Pont		18e siècle
P1076	VAUVENARGUES	Les Gaudinette	AI0018 ; AI0026	Vestiges du pont routier	PONCTUEL	Pont		19e siècle
P1077	VAUVENARGUES	Les Lamberts	AB0037	Bassin-Fontaine Vallon de la Mousse	PONCTUEL	Bassin		19e siècle
P1078	VAUVENARGUES	Montagne Sainte-Victoire ; Lieudit La Croix de Provence	0C0604	Croix de Provence	PONCTUEL	Croix de chemin		19e siècle

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1084	VAUVENARGUES	Appellation : Château du Grand Sambuc
Élément patrimonial : Château Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : tours ; dépendances ; écuries ; cour ; parc ; clôture ; mur
Localisation : D11 ; Domaine du Grand Sambuc		Cadastre Parcelles n°: 0A0744
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le château est constitué d'un bâtiment principal à plan ramassé. Il possède 2 étages, 4 travées et une toiture à 4 pans. Il est ceint aux angles de 4 tours à toiture conique. Ses façades ordonnancées sont enduites. Il figure sur le Cadastre N Une aile au sud (dépendances ou écuries) de faible épaisseur et en rez-de-chaussée, se termine par une tour basse. L'aile nord-ouest d'un étage, est de construction récente avec de plus vastes dimensions. Il est dans un vallon au coeur de la montag		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1075	VAUVENARGUES	Appellation : Pont immergé de Bimont
Élément patrimonial : Pont Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : réservoir du Bimont		Cadastre Parcelles n°: AA0006
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Le pont est constitué d'une seule arche en plein cintre au-dessus du lit de la Cause, aujourd'hui immergé dans le barrage de Bimont. Il est pierre calcaire avec des pierres de taille pour constituer la voûte. Il est fortement endommagé dans sa partie nord et le tablier n'existe quasiment plus.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



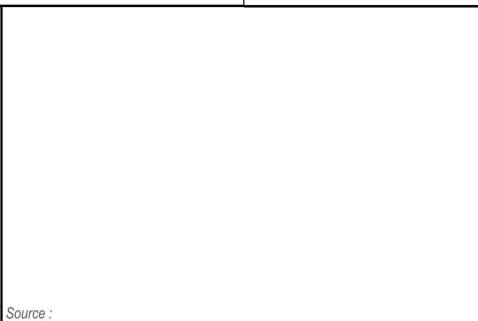
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1076	VAUVENARGUES	Appellation : Vestiges du pont routier
Elément patrimonial : Pont Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Les Gaudinette		Cadastre Parcelles n°: AI0018 ; AI0026
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Il s'agit de deux éléments bâtis pour soutenir la route d'Aix. Un tunnel de moellons maçonnés partiellement enduit avec pierre de taille pour l'arc en plein cintre et les jambages, permet l'écoulement des eaux venant de la colline. L'autre élément est plus modeste. il s'agit d'un mur de soubassement constitué de moellons de pierres sèches pour soutenir les terres avec un cintre également constitué de moellons.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1077	VAUVENARGUES	Appellation : Bassin-Fontaine Vallon de la Mousse
Elément patrimonial : Bassin Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Les Lamberts		Cadastre Parcelles n°: AB0037
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Il s'agit d'un grand bassin maçonné, aux dimensions de 12 x 5 mètres. Il est rectangulaire avec les angles adoucis par une courbure. Il est situé en contrebas du vallon de la Mousse et juste au-dessus de vastes champs. Son usage était à vocation agricole et/ou pastoral.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



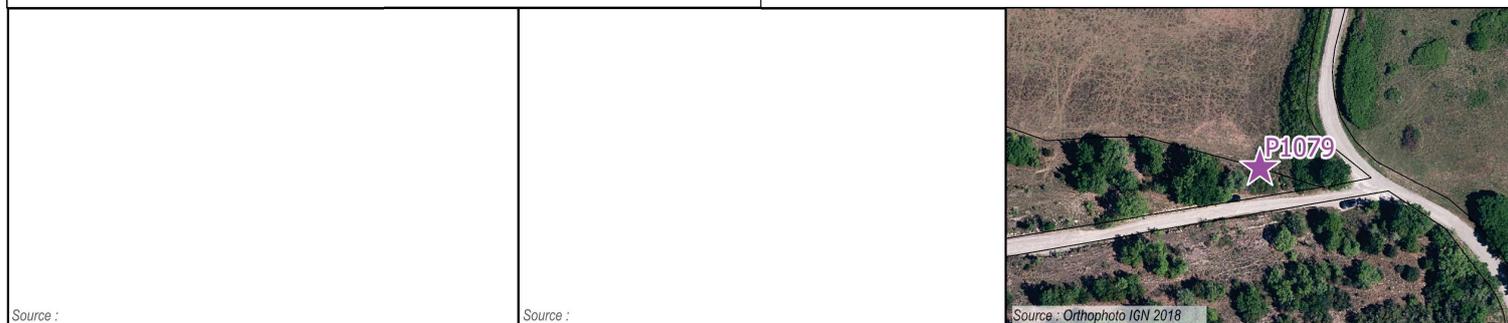
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1078	VAUVENARGUES	Appellation : Croix de Provence
Élément patrimonial : Croix de chemin Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Montagne Sainte-Victoire ; Lieudit La Croix de Provence		Cadastre Parcelles n°: 0C0604
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : La croix métallique de 7 mètres de hauteur. Elle est enchâssée dans un piédestal de pierre calcaire à base carrée de 11 mètres de hauteur. L'abbé Meissonnier la fit ériger pour la protection contre le "fléau prussien" qui fut épargé à la Pr Les noms de 22000 donateurs sont conservés dans un coeur de cuivre enchâssé dans le monument. Cette croix est la 4ième érigée sr ce site depuis le 16e siècle.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1079	VAUVENARGUES	Appellation : Puits du petit Sambuc
Élément patrimonial : Puits Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Petit Sambuc Ouest		Cadastre Parcelles n°: 0A0260
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Le puits est situé en limite d'un petit vallon agricole au pied de la crête du Grand Sambuc et à proximité des ruines de l'ancien domaine agricole dite ferme du Petit Sambuc.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



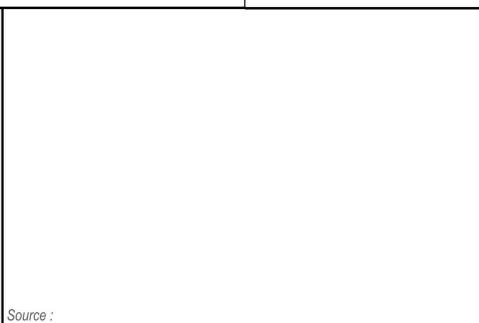
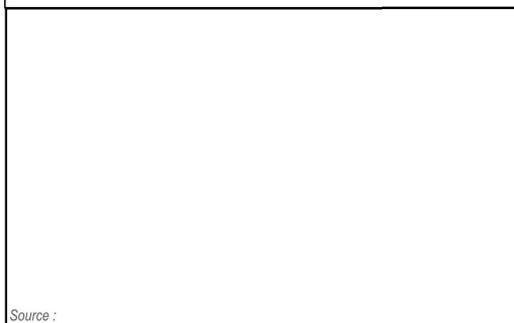
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1080	VAUVENARGUES	Appellation : Ferme de la Sinne
Elément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : La Sinne		Cadastre Parcelles n°: 0B0194
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : La ferme est une longue bâtisse d'un étage à plan simple, toiture à deux pans, moellons scellés au mortier et non enduits. Elle est située le long d'une plaine agricole située sur les hauteurs du massif de la forêt départementale du Puits d'Auz Un petit observatoire est situé à proximité depuis 1994. Il est composé d'une coupole de type de Schmidt-Cassegrain.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1081	VAUVENARGUES	Appellation : Puits de la Sinne
Elément patrimonial : Puits Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : La Sinne		Cadastre Parcelles n°: 0B0188
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Le puits est situé au milieu de la plaine agricole et à proximité de la ferme de la Sinne. Le puits est relié à un petit étang par un bief qui se termine en fourche de part et d'autre du puits.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :



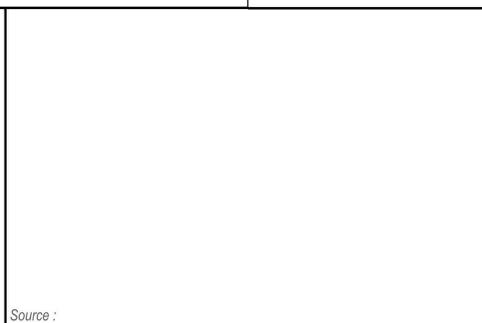
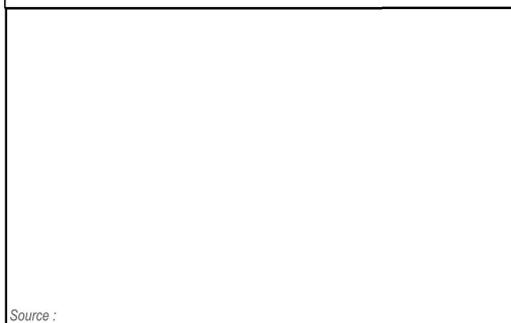
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1082	VAUVENARGUES	Appellation : Ferme du puits d'Auzon
Elément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions : dépendances ; pigeonnier ; cour ; murs
Localisation : Puits d'Auzon		Cadastre Parcelles n°: 0B0218
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : La ferme est constituée d'un bâtiment principal de fort volume et dépendances regroupés autour d'une cour. Le bâtiment d'un étage est en moellons scellés au mortier et non enduits. Un pigeonnier à base carrée est en angle d'une des dépendances. La ferme est implantée dans un vallon agricole de la forêt du Puits d'Auzon et le long de la route conduisant à Rians.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1083	VAUVENARGUES	Appellation : Puits de Puysaraque
Elément patrimonial : Puits Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Les Touès Est		Cadastre Parcelles n°: 0B0062
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Le puits est situé au milieu d'un petit vallon agricole dit des Massacans, au coeur du massif forestier de la Montagne des Ubacs.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1085	VAUVENARGUES	Appellation : Oratoire Saint-Lambert
Élément patrimonial : Oratoire Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Petit Sambuc Ouest		Cadastre Parcelles n°: 0A0265
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : L'oratoire dans la montagne du Grand Sambuc a été édifié un peu au-dessous des ruines de l'ancien prieuré. Il est en pierre sèche, avec un toit à deux pentes au-dessus d'un fronton triangulaire. Il est garni d'une statue. Il fut restauré en 1955.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
		
Source :	Source :	Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1086	VAUVENARGUES	Appellation : Ferme du petit Sambuc
Élément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Petit Sambuc Ouest		Cadastre Parcelles n°: 0A262 à 0A263 ; 0A0883 à 0884
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : La ferme est en ruine mais conserve les traces des différents corps bâtis la constituant. Notamment, un bâtiment dont il reste les murs porteurs avec des pierres d'angle, de voute et les jambages en pierre de taille. Elle est située juste au-dessus d'un vallon agricole de la montagne au pied du col du Grand Sambuc.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
		
Source : MAMP2021	Source : GOOGLE2016	Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1087	VAUVENARGUES	Appellation : Ruine de Delubre
Elément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Le Délubre		Cadastre Parcelles n°: 0C0575 ; 0C0578 à 0579
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Il s'agit des ruines d'une ancienne ferme comportant plusieurs bâtiments. Il subsiste quelques murs porteurs en moellons scellés au mortier. Les terres agricoles de l'exploitation sont encore en culture. Elles marquent le fond du vallon du Délubre. La ferme est implantée sur un petit promontoire dans une boucle de la rivière de l'Infernet en pied de la Sainte Victoire.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1088	VAUVENARGUES	Appellation : Moulin de Vauvenargues
Elément patrimonial : Moulin Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin du moulin		Cadastre Parcelles n°: AM0079
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Il s'agit d'un ancien moulin à vent dont il ne subsiste que la partie maçonnée. Les ailes et la toiture ont disparues. Le bâti est circulaire et a conservé toute sa hauteur. Il est en moellons scellés au mortier. Une ouverture est dirigée au sud. Il est implanté sur un point dominant des Mégeans, au dessus de la rivière de la Cause.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



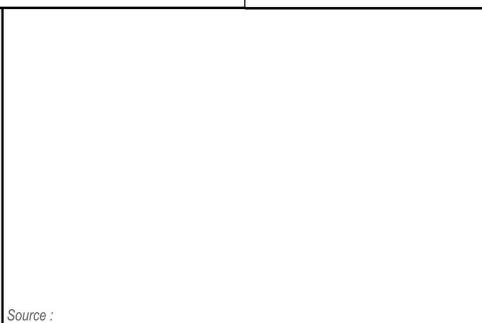
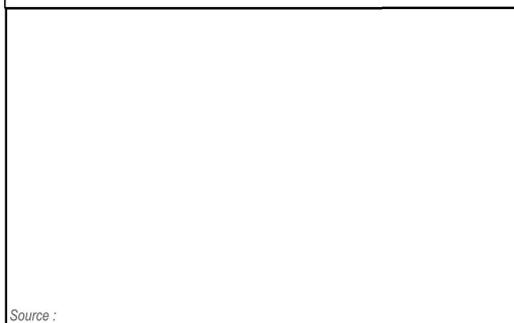
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1089	VAUVENARGUES	Appellation : Oratoire Bonne-Mere
Elément patrimonial : Oratoire Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Les Adrechs du clos sud		Cadastre Parcelles n°: AL0033
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : L'oratoire de la Bonne-Mère est constitué entièrement de briques de terre cuite. De base carrée, il est assis sur un soubassement à base élargie. A son sommet, une petite statue est dans une petite niche posée sur le piédestal. L'oratoire est au bord de la RD10 qui conduit d'Aix à Vauvenargues et signale l'entrée ouest du village.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1090	VAUVENARGUES	Appellation : Ruines Ferme de France
Elément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Sambuc ; France ouest		Cadastre Parcelles n°: 0A0289
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Il s'agit d'une ancienne ferme isolée sur la barre du Sambuc et proche du vallon de la Figuière. Les murs porteurs en moellons scellés au mortier subsistent de la bâtisse rectangulaire. Elle est divisée en quatre pièces aux volumes identiques.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2 Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLU_i PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLU_i : P1091	VAUVENARGUES	Appellation : Glacière du Delubre
Elément patrimonial : Glacière Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Le délubre		Cadastre Parcelles n°: 0C0598
Siècle : 18e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Il s'agit des ruines d'une ancienne glacière de forme circulaire, constituée de pierres calcaires maçonnées. Sa position en piémont nord de la Sainte Victoire et sa proximité avec la rivière de l'Infernet ont été à l'origine de sa création.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLU _i 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
<small>Source :</small>	<small>Source :</small>	 <small>Source : Orthophoto IGN 2018</small>

METROPOLE AMP - PLU_i PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLU_i : P1092	VAUVENARGUES	Appellation : Ruine des Guerins
Elément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Guerin		Cadastre Parcelles n°: 0C03884
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Il s'agit des ruines d'une ancienne ferme dont il subsiste quelques murs porteurs, recouverts de végétation. La ferme est sur une colline, dominant la rivière de l'Infernet et des terres agricoles encore exploitées. Elles marquent le fond du vallon.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLU _i 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
<small>Source :</small>	<small>Source :</small>	 <small>Source : Orthophoto IGN 2018</small>

Identifiant PLUi : P1093	VAUVENARGUES	Appellation : Oratoire Saint-Pierre
Élément patrimonial : Oratoire Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : La tuillière		Cadastre Parcelles n°:
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : L'oratoire Saint-Pierre est constitué d'un piédestal maçonné à base carrée. Au-dessus une niche également maçonnée comporte une petite statue. Deux frises de tuiles plates en terre cuite décorent les parties sommitales des deux parties. Une croix métallique sur un fut circulaire en pierre calcaire couronne la niche. L'oratoire est au bord de la RD10 et signale l'entrée ouest du village.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :

